

Lancement d'une liaison maritime directe Casablanca-Radés

Economie

Posté par: Visiteur

Publié le : 02-04-2008 01:16:12

Une ligne maritime directe et régulière de transport de fret entre les ports de Casablanca et Radés (Tunisie) a été lancée, lundi après-midi, par le ministre de l'Équipement et des Transports, M. Karim Ghellab et son homologue tunisien, M. Abderrahim Zouari.

Exploitée en partenariat par des sociétés marocaine et tunisienne, cette liaison, avec une fréquence moyenne d'un départ par semaine, permettra de réduire la durée de transport des marchandises de 14 jours actuellement à 3 jours et demi, dispensera les bateaux de toute escale dans un troisième port, évitera le transbordement des marchandises d'un navire à un autre et contribuera à la diminution du coût des échanges commerciaux entre les deux pays.

L'ouverture de cette ligne constitue la première action consacrant l'accord cadre conclu à Tunis le 2 août 2007 portant sur la libéralisation du secteur du transport maritime dans les deux pays pour renforcer les liens de coopération entre le Maroc et la Tunisie, a rappelé à l'occasion M. Ghellab.

Cette ligne donnera une nouvelle impulsion aux échanges économiques bilatéraux qui ont enregistré une évolution notable ces dernières années et particulièrement en 2007 où le volume des échanges a augmenté de 20% pour atteindre 2,2 milliards de DH, a-t-il fait remarquer.

Outre l'exploitation optimale de la flotte marchande des deux pays, cette liaison ouvrira de nouvelles perspectives pour la création de sociétés mixtes dans le domaine du transport et de la logistique, incitera les investisseurs à nouer des partenariats pouvant accéder à d'autres marchés, a poursuivi M. Ghellab, exprimant l'espoir de voir cette ligne maritime constituer un facteur de promotion des échanges entre l'ensemble des pays du Maghreb Arabe.

Rappelant les efforts déployés par le Maroc pour le développement du secteur des transports maritimes, qui intéresse 95% des échanges extérieurs du Royaume, M. Ghellab a indiqué que la libéralisation, par étapes, de ce secteur à partir de mai 2006 a eu des répercussions positives et a permis au Maroc de s'inscrire dans le réseau des autoroutes maritimes régionales.

Le Maroc est déterminé à soutenir toute entreprise allant dans le sens du renforcement des relations de coopération et du développement des échanges entre les deux pays de manière particulière et entre l'ensemble des pays du Maghreb de manière générale, a-t-il dit.

De son côté le ministre tunisien des transports s'est félicité du lancement de cette ligne maritime, nouveau jalon dans la consolidation de la coopération bilatérale.

Le principe du lancement de cette liaison par voie maritime a été accueilli avec une grande satisfaction par les professionnels et contribuera à la réalisation des objectifs fixés par la 14-ème session de la Haute commission mixte tenue les 21 et 22 février dernier à Tunis, a encore indiqué le ministre tunisien.

MM. Ghellab et Zouari avaient présidé, auparavant, les travaux de la 6-ème session de la commission maritime mixte en vue de redynamiser les relations de coopération bilatérales.

MAP